Colloque Anti-terrorisme et droits humains

Mesurer l'impact des lois et mesures anti-terroristes sur la société française et les libertés publiques.

Lundi 8 février 2016, de 9h à 13h, à la Maison du Barreau (2 rue de Harlay 75001 Paris)

Après une année marquée par les terribles attaques terroristes à Paris et d'intenses débats provoqués par les réponses apportées par les pouvoirs publics, Human Rights Watch, Amnesty International, la FIDH et la LDH mobilisent la réflexion autour de l'état d'urgence et des nouvelles lois anti-terroristes en France.

Ces dernières menacent-elles les droits humains et génèrent-elles des abus ? Au nom de la sécurité nationale, la France s'orient-elle vers une normalisation de l'état d'urgence ? Les différentes réformes et évolutions législatives sont-elles conformes aux obligations internationales de la France ?

La parole est donnée aux acteurs de terrains, membres de la société civile, parlementaires, représentants d'institutions et experts.

Déroulement :

9h - Accueil
9h15 Mot de bienvenue et Ouverture
9h30-11h : première séquence / débat
Table ronde (45')
Questions/réponses avec la salle (45')
11h -11h15 : pause
11h15-12h45 : deuxième séquence / débat
Table ronde (45')
Questions/réponses avec la salle (45')
12h45-13h00 : Clôture

Objectifs :

Après la vague d'attentats et alors que la France s'est lancée dans une réforme constitutionnelle et un renforcement drastique de son arsenal législatif anti-terroriste, nous souhaitons :

- Tirer les enseignements des évolutions législatives prises au nom de la lutte contre le terrorisme, notamment comment sont respectés les principes de nécessité et de proportionnalité.
- Donner la parole à des professionnels pour évaluer les conséquences des mesures antiterroristes.
- Réfléchir à la banalisation d'une justice d'exception en matière de terrorisme.
- Engager la réflexion autour de l'équilibre entre l'impératif de sécurité et la protection des droits humains et des libertés publiques.

Programme :

Mot de bienvenue et ouverture – 15'

- **Dominique Attias**, *Vice bâtonnière du Barreau de Paris.*

Séquence n.1 : L'état d'urgence est-il compatible avec les droits humains ? –1h30 (2x 45')

- Suspension de l'autorité judiciaire
- Abus et dérives de l'utilisation des pouvoirs d'exception (perquisitions administratives, liberté de circulation, assignation à résidence, liberté d'association), description de 2-3 cas précis.
- Constitutionnalisation de l'état d'urgence, vers un état d'urgence permanent ?

Marie Dosé, *avocat à la Cour.*
Pouria Amirshahi, *député PS des Français à l'étranger.*
Jacques Toubon, *Défenseur des Droits.*

Modérateur : Nicolas Krameyer, responsable du programme liberté d'expression et défenseurs des droits humains pour Amnesty International - France

Séquence n.2 : L'évolution du dispositif législatif, vers une justice préventive ? –1h30 (2x 45')

- Incrimination des intentions et non des actes
- Conséquences sur les droits humains et les libertés publiques (liberté d'expression et de mouvement et surveillance)
- La déchéance de la nationalité : le franchissement d'une ligne rouge ?

David de Pas, *juge d'instruction au pôle anti-terroriste du TGI de Paris.*
Emmanuel Daoud, *Avocat à la Cour, membre du Conseil de l'Ordre.*
Danièle Lochak, *professeur émérite de droit public à l'université Paris-Ouest-Nanterre.*

Modérateur : **Patrick Baudouin,** *président d'honneur de la Fédération internationale des droits de l'Homme.*

Conclusion – Vers un état de surveillance, une tendance internationale ? – 15'

Ben Emmerson, *rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme.*

Clôture – 1'

Bénédicte Jeannerod, *directrice France de Human Rights Watch*